

Je me demande si le ministre de l'Industrie et du Commerce a parlé à quiconque au Canada doit faire les frais de la hausse des prix qui découle inévitablement de la chute du dollar que lui-même juge si merveilleuse. Au sujet de la responsabilité dans les délibérations, question soulevée par le ministre des Finances, j'aimerais aussi rappeler les accusations portées hier contre des députés de côté-ci de la Chambre par le ministre de l'Industrie et du Commerce. Les remarques en question figurent à la page 458 du *hansard*, si le ministre des Finances veut bien se donner la peine de vérifier et de mettre de côté sa lecture. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a dit:

Il y a de l'autre côté de la Chambre des Canadiens qui parient contre le dollar canadien, en achetant des dollars américains. Des Canadiens qui siègent de l'autre côté de la Chambre.

M. Paproski: C'est scandaleux et c'est faux.

M. Clarke: Les députés de ce côté-ci de la Chambre, moi-même compris, avons mis le ministre au défi de les nommer. Le député de Brant (M. Blackburn) a invoqué le Règlement ou soulevé la question de privilège afin de protester contre les accusations injustifiées du ministre. Le ministre a dit: "Oui, je puis en nommer"; puis, pressé de parler, il a ajouté: "Bien sûr, il faut que le gouvernement se défende contre cela". Je ne sais pas si cela signifie que le gouvernement ne le laissera pas parler. Je suis sûr que les députés d'en face voudraient très souvent qu'il se tienne coi. Nous avons un problème analogue quand le ministre de l'Industrie et du Commerce siégeait de ce côté-ci de la Chambre; certains d'entre nous auraient souhaité qu'il ne prenne pas la parole.

Je convaincrai maintenant le ministre des Finances, et j'aborderai la question des politiques économiques du gouvernement. Par le biais de ce projet de loi, le ministre nous demande d'autoriser l'emprunt de neuf milliards de dollars simplement pour couvrir les déficits en chaîne engendrés par la mauvaise gestion permanente de l'économie de notre pays par le gouvernement. Je commence à me demander si les députés d'en face qui tirent les ficelles depuis une dizaine d'années à l'intérieur du gouvernement Trudeau savent ce que c'est qu'un déficit ou des dépenses excessives. J'ignore si le ministre des Finances a fait la leçon à ses collègues, mais j'aimerais parler de la réponse que j'ai reçue du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen) lundi dernier à la Chambre. Je dois préciser que je lui avais posé une question sérieuse sur le déficit prévu au titre de l'assurance-chômage. La caisse d'assurance-chômage va verser quatre milliards de dollars cette année; selon les toutes dernières prévisions, les primes versées par les cotisants et leurs employeurs ne suffiront pas; il y aura un déficit de 1.7 milliard de dollars.

Le ministre essaie de nous faire croire que l'assurance-chômage fonctionne comme n'importe quel régime d'assurance et qu'il ne s'agit pas d'une forme de bien-être social. Je voulais tout simplement savoir si le ministre trouve juste que les contribuables canadiens qui n'ont pas droit à ces prestations à cause du genre d'emploi qu'ils occupent, épongent ce déficit de 1.7 milliard de dollars. Le ministre m'a aussitôt accusé de faire parler les chiffres à ma façon. C'est ainsi que sa réponse a commencé. Je tiens à préciser qu'il n'a en fait jamais répondu à ma question. Le ministre m'accuse de répandre des informations inexacts et malveillantes. Comment peut-on être aussi étourdi! D'abord, je n'ai parlé que d'un seul chiffre. J'essayais de savoir comment nous pourrions aider ces pauvres contribuables qui devront faire de la politique du gouvernement. Je vais

Impôt sur le revenu

dire pourquoi nous avons ce déficit dans quelques minutes mais, dans sa réponse, le ministre a prétendu que j'étais vague. Voici ce qu'il a dit:

Il emploie le mot «déficit» quand il sait que le gouvernement s'est engagé à payer un montant donné, après que le chiffre moyen flottant aura été fixé.

Ces propos figurent à la page 636 du *hansard* le lundi de cette semaine. Si le ministre de l'Emploi et de l'Immigration ignore ce qu'est un déficit, comment peut-on être sûr que les députés d'en face savent de quoi il retourne. Nous sommes dans le pétrin, bon Dieu! Le gouvernement excelle à créer des déficits. J'aimerais bien qu'il soit capable de reconnaître que nous en avons un. La valeur du dollar canadien qui a baissé à 89c. à un moment donné cette semaine, est, à n'en pas douter, le résultat des politiques économiques du gouvernement. Nous pouvons en voir un autre exemple—les chiffres relatifs à l'assurance-chômage publiés cette semaine—concernant le montant des prestations d'assurance-chômage versées. J'en ai déjà parlé, mais il y a un chiffre sous-jacent qui revêt une très grande importance. Cela devrait vivement intéresser tous les Canadiens.

Pour un nombre sans cesse croissant de chômeurs—36 p. 100 de l'ensemble, pour l'instant—la période de chômage dépasse trois mois. Cela signifie qu'un nombre toujours croissant de prestataires voient leur période de prestations prendre fin. Les politiques du gouvernement semblent forcer l'accroissement de leur nombre. Le gouvernement semble avoir ourdi un complot visant à répercuter le coût du chômage sur les provinces. Somme toute, si les chômeurs ne peuvent plus toucher de prestations d'assurance-chômage, ils devront se tourner vers le bien-être social. Or, il se trouve que les prestations de bien-être sont payées par les provinces et dépassent de beaucoup celles de l'assurance-chômage.

Le gouvernement a soutenu bien des fois que les politiques proposées par les députés de ce côté-ci de la Chambre ne seraient pas efficaces. Le gouvernement ne les ayant jamais mises à l'essai, comment peut-il dire qu'elles ne seraient pas efficaces. Une chose que tous les Canadiens et tous les députés doivent savoir, c'est que les politiques mises en œuvre par le gouvernement depuis dix ans, elles, n'ont pas été efficaces.

• (1642)

On ne peut pas dire que les mesures proposées par l'opposition ne seraient pas efficaces, puisqu'on ne les a pas essayées. Il y a eu une politique qui plaisait assez au gouvernement et qu'il aurait aimé emprunter. Le gouvernement, bien sûr, a attendu de l'avoir combattue efficacement lors de la dernière campagne électorale. Je veux parler du programme de contrôles. Comme on l'a dit à maintes reprises, le programme de contrôles en vigueur actuellement n'a rien à voir avec celui proposé par l'opposition. Tout ce que les deux programmes ont en commun, c'est leur nom: contrôles. Ce que nous proposons, c'était un gel provisoire complet, de 90 jours, pour donner le temps au gouvernement de remanier ses politiques et de juguler l'inflation. Le gouvernement estima en quelque sorte qu'il pourrait maîtriser l'inflation, mais, après deux ans, il doit reconnaître son échec.

D'après ses propres chiffres, l'inflation persiste, et l'on doit s'attendre à ce qu'elle atteigne un taux de 8 p. 100 pour l'année en cours. Cela est dû au fait que le gouvernement n'a rien fait pour contrôler ses propres dépenses. On ne saurait espérer que les contrôles soient efficaces si le gouvernement ne